



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

PREFET DE L'ALLIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Numéro spécial

Du 13 Février 2014

Edité le 13 février 2014

PREFECTURE DE L'ALLIER

DIRECTION INTERMINISTERIELLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS**Extrait de l'ARRÊTÉ N° 312-2014 du 13 février 2014 organisant la suppléance du Préfet**

Article 1er – En l'absence de M. Serge BIDEAU, secrétaire général, M. Jean ALMAZAN, sous-préfet de Vichy est désigné pour assurer ma suppléance pendant mon absence pour la journée du mercredi 26 février 2014.

Article 2 –M. le sous-préfet de Vichy est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Le Préfet,
Benoît BROCARD